

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES DE VIOLENCES DANS LE SPORT



FEVRIER 2024

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ARTS
ÉNERGÉTIQUES ET MARTIAUX CHINOIS

27 RUE CLAUDE DECAEN, 75012, PARIS

www.ffaemc.fr



INTRODUCTION

Ayant à cœur de transmettre les valeurs fondamentales des arts énergétiques et martiaux chinois tout en se tournant vers l'avenir, la FFAEMC reconnaît l'importance vitale de maintenir un environnement sécurisé, respectueux et éthique au sein de nos pratiques sportives. C'est dans cette perspective que nous avons élaboré ce Plan de Prévention des Violences dans le Sport, symbolisant un engagement ferme envers la protection de nos pratiquants, la préservation de nos valeurs et la promotion d'une culture sportive saine et bienveillante. Dans cet univers en constante évolution, nous serons ainsi prêt à répondre aux enjeux de demain.

Les arts énergétiques et martiaux chinois incarnent non seulement un héritage culturel précieux mais aussi une philosophie de vie prônant la discipline, le respect mutuel et l'harmonie. Cependant, même au sein de ces disciplines, il est essentiel de reconnaître l'existence potentielle de situations de violence, de harcèlement ou d'abus qui peuvent compromettre ces principes fondamentaux.

Ce plan vise à établir des normes claires, des mécanismes efficaces de prévention et d'intervention, ainsi qu'une sensibilisation continue pour tous les pratiquants, enseignants, entraîneurs, officiels et membres associés à la fédération.

En adoptant une approche proactive, nous aspirons à une culture où la sécurité, le respect et l'intégrité prévalent, renforçant ainsi la réputation et la pérennité de nos disciplines.



Maxime Frankinet

Conseiller Technique National - Référent Etat



RETOUR SUR LES ACTIONS MISES EN PLACE 2022-2023

- Diffusion des numéros d'urgence et liens utiles via la newsletter
- Création d'un onglet SIGNALEMENT sur le site fédéral
- Mise en place d'une conférence en ligne de 3 heures animée par Colosse aux pieds d'argile dont l'accès était gratuit pour les licenciés
- Participation à la 4ème convention de prévention des violences dans le sport
- Formation d'une journée dispensée par l'association Colosses aux pieds d'argile à destination de la chargée de mission
- Création d'une page dédiée sur le site fédéral recensant les liens utiles et informations essentielles
- Contrôle d'honorabilité mis en place depuis 2022 et élargi aux juges et arbitres en septembre 2023

LES AXES D'ACTION

2024-2028

01

ÉDUCATION ET
SENSIBILISATION

02

PRÉVENTION

03

SANCTION ET
PROTECTION

04

ÉVALUATION



ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

ATELIER DE SENSIBILISATION

Organiser des ateliers en ligne ouverts à tous les licenciés pour sensibiliser sur la prévention des violences, le respect, l'éthique sportive et les différents types de violences.

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Intégrer un module de sensibilisation aux violences dans le sport aux formations fédérales principales.

CREATION ET DIFFUSION DE SUPPORTS DE SENSIBILISATION

Création d'une charte, document informatif à destination des responsables de clubs et éducateurs sportifs afin de veiller au respect des règles de bonnes conduites.



PRÉVENTION

COMMUNIQUER LORS DES ÉVÈNEMENTS

Stand ou affichage mis en place durant les grands évènements de la fédération pour diffuser les documents de prévention au grand public

COMMUNIQUER RÉGULIÈREMENT EN DIRECTION DES LICENCIÉS

Communiquer pour prévenir les violences et encourager une culture sportive respectueuse via différents canaux : site web, réseaux sociaux, newsletter, événements, etc.

CRÉER DES SUPPORTS SPÉCIFIQUES À NOS DISCIPLINES

Créer des supports de communication spécifique aux disciplines de la fédération française des arts énergétiques et martiaux chinois à diffuser aux clubs pour qu'ils les affichent sur les lieux de pratique.



EVALUATION

METTRE EN PLACE DES OUTILS

Établir des mécanismes d'évaluation régulière pour surveiller l'efficacité des mesures préventives,

EFFECTUER UN SUIVI RIGoureux

Recueillir des données sur les incidents et suivre les évolutions pour ajuster les politiques en conséquence.

ÉCHANGER POUR ÉVOLUER

Collaborer avec des organisations spécialisées dans la prévention des violences (Colosse aux pieds d'argile) et d'autres fédérations sportives pour partager les bonnes pratiques et renforcer les initiatives de prévention.



SANCTION ET PROTECTION

CONNAITRE LES PROCÉDURES

Former les équipes au respect des procédures pour signaler les cas de violence, de harcèlement ou d'abus en assurant la confidentialité, la protection et le suivi des personnes concernées. signal-sports@sports.gouv.fr

DÉFINIR ET APPLIQUER DES SANCTIONS

Faire évoluer le règlement disciplinaire pour déterminer des sanctions adaptées à chaque situation. S'assurer que les sanctions soient bien appliquées.

SUPPORT AUX VICTIMES

Offrir un accès à des services de conseil et d'assistance en mettant les victimes en relation avec les associations adaptées.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ARTS ÉNERGÉTIQUES ET MARTIAUX CHINOIS



CONTACT

signalement.violences@faemc.fr

27 Rue Claude Decaen,
75012, Paris

 [ffaemc_officiel](https://www.instagram.com/ffaemc_officiel)

 [fb.com/ffaemc](https://www.facebook.com/ffaemc)

 www.ffaemc.fr

